

Procès-Verbal
Conseil d'administration
Du 11 Mai 2017

Excusés : R. BECK – JM. BOURGUOIN – P. CHIARONI

Présents : M. CANFORA – MA. CANU – F. CONTI – C. GAMBA – JP. GANTEAUME – C. GARAIX – G. GONZALEZ – T. HENNY – E. JUILLET – JP. LAFONT – C. MARTINEZ – S. PROCUREUR – Y. SZYMCZAK – B. VENDELLI

Invités : R. COMBAZ - G. GARCIA

Début de la réunion : 20 H00

M. CANFORA, remercie Yohan pour son accueil et commence la réunion avec l'approbation des statuts de coordination déjà examinée lors du dernier CA. Relecture non indispensable. Statuts approuvés à l'unanimité.

1 - Echancier de la fusion :

Les étapes significatives sont présentées conformément aux médiations données lors de l'AG 2016, à Antibes lors de l'atelier « Régionalisation ».

Mise en ligne sur les sites respectifs du Comité de Provence et de Côte d'Azur.

M. CONTI, demande où en est le compte rendu de la dernière réunion de fusion.

Prochaine réunion prévue en mai.

Information importante : le vendredi 26 Mai, visite de M. CALLOT Président de la FFC.

2 - Commission de reclassement :

M. GARAIX, nous présente, le tableau qu'il a conçu et le suivi des performances, en collaboration avec M. JUILLET, afin de procéder à la montée de catégorie des coureurs qui font des résultats dans les différentes épreuves du comité et hors comité. En cas de supériorité manifeste, le Comité fait le nécessaire auprès du coureur mais également auprès du Président du Club.

Ces informations paraîtront dans l'OCP.

Il est important de se renseigner auprès des autres Comités pour avoir un suivi le plus exhaustif possible.

3 -Championnats de Provence :

A noter que les Championnats de Provence et de Côte d'Azur seront dérouleront pratiquement tous en commun, mais avec délivrance de leurs propres maillots et médailles. Le Championnat des Masters, à Gréoux les bains sera uniquement Provence. Le BMX fonctionnera de la même façon, à savoir chacun son Championnat.

4 - Contentieux :

M. CANFORA, nous explique donc le contentieux avec LOCAM et France FINANCE. Ce dossier est toujours dans l'attente d'une solution. Notre avocat reste confiant malgré la somme de 17 000 € réclamé par LOCAM et France FINANCE.

Le problème évoqué est celui du non-respect de préavis de résiliation.

5 - Situation financière :

En début de d'exercice, le ratio de liquidités (liquidités et créances à court terme/dettes à court terme) était de 1.19. Ce ratio doit toujours être supérieur à 1. La marge est donc faible, même s'il s'agit d'un point de situation à l'instant « t ». Au dernier pointage début mai, la situation laisse apparaître un solde positif d'un peu plus de 3 000 €, avec un peu moins de de 30 000 €, de disponibilités. Aucune subvention n'a été perçue à ce jour. Peu de chance que nous puissions atteindre la recette espérée en licences mais dans un même temps ceux sont des reversions que nous n'aurons pas à décaisser.

La subvention PACA, a été acceptée. Le retour de la convention signée par M. ESTROSI, il faut attendre 30 jours, à compter du retour de celle-ci.

6 - Evènementiel Tour de France :

De nombreux clubs FFC, participeront à des animations au passage des étapes du Tour. C'est une occasion de promotion intéressante. Le Comité a lui-même sollicité ASO pour mettre en place un espace ludique au sein du village du Tour. Contacts en cours pour finaliser les modalités pratiques. L'idée de réunir des jeunes des écoles de cyclisme au sein du Vélodrome ne semble pas opportune, et il paraît difficile de s'engager sur un nombre ferme de participants comme demandé par les responsables des Sports de la région PACA.

Le VC ST ANTOINE, fera une animation Ecole de Vélo

Les Cadets du VC LA POMME MARSEILLE, feront les derniers kilomètres de l'épreuve avant l'arrivée des Pros.

7 - Randonnée VTT électriques :

Le VAE, est une voie de développement de notre activité. L'idée consiste à organiser la toute première Rando VTT, exclusivement VAE, en Provence. M. CANFORA, a rendez-vous avec la Société BEES, pour un éventuel partenariat et mettre à la disposition du Comité 200 vélos électriques et d'intéresser au projet sa clientèle.

Cela va nécessiter la participation pleine et entière des élus du CA.

Cette randonnée serait susceptible de se dérouler dans le Parc de la Sainte Victoire, le 1^{er} Octobre 2017.

Le CA, trouve cette idée très intéressante et est favorable à ce projet.

8 - CTS :

M. MELLET, fait le point sur les différents déplacements, et nous signale que le premier déplacement JUNIORS, en commun avec le Comité Côte D'Azur, s'est très bien déroulé. Pareillement pour les Féminines.

La 2^{ème} Manche du Challenge National Juniors Piste, a été annulée pour cause de pluie.

Du coups, la déplacement en Bretagne, pour la sélection Juniors aura lieu.

Le CTS, nous informe l'importance de connaître les quotas concernant les Championnats de France, car il doit faire les sélections équitables entre le Comité Côte d'azur et la Provence.

A noter, que les résultats restent moyens, pour les cadets, les juniors et les Féminines.

Piste : Espoir de médailles.

La question se pose quant au plan de développement, car le cyclisme est dans une phase descendante.

Réfléchir à un système de programme pour garder les coureurs.

A noter : Que les coureurs du Vélo Club la Pomme Marseille, se sont entraînés sur le Vélodrome des Olives. L'entraînement a été concluant.

M. MELLET, insiste sur le fait que l'obligation de participer aux différents entraînements PISTE, pour être sélectionné aux Championnats de France doit paraître dans L'OCP.

Les créneaux horaires, pour le vélodrome restent toujours dans le flou.

9 - Réseaux sociaux :

M. CANFORA, prend la parole et nous signale par rapport à des événements passés, et afin de mettre un point final à ce genre de procédé sur les réseaux sociaux.

Les nouveaux moyens de communication offrent un droit d'expression parfois peu amène à l'égard du Comité de Provence. C'est d'autant plus embêtant lorsque la critique émane d'un élu qui siège au CA. Chacun est invité à la modération il en va de l'image du Comité et du cyclisme en général. Les élus sont en effet tenus à un minimum de solidarité. Les critiques doivent être formulées lors des réunions.

10 – Transpondeurs – Photo finish :

M. CANFORA, nous fait part de son avis, à savoir qu'il est important de mettre à disposition des clubs qui le désirent, les transpondeurs et la photo finish. Pour cela, la formation de nouveaux opérateurs est essentielle. Il convient également de fixer un prix qui se voudra le mieux adapté possible et le moins pénalisant pour tous.

Deux personnes, à l'heure actuelle sont en formation, et celle-ci se déroule sur les étapes du Tour PACA Juniors.

Le matériel appartient au Comité Régional de Provence, et donc c'est lui seul qui décide de la disponibilité de celui-ci.

Il est décidé à l'unanimité, que la prestation pour le BMX, ne change pas donc 60 € par opérateur (120 €, car deux opérateurs obligatoirement).

Dans les autres épreuves (route où VTT) la vacation est de 60 € pour un opérateur, plus 20 €, au Comité Régional pour l'entretien du matériel.

Toute demande, devra être adressée obligatoirement par courrier où par email, (ffcprouvence@wanadoo.fr), au Comité de Provence.

11 – Questions diverses :

Ecole de Vélo – M. GANTEAUME, nous informe du nouveau règlement du TFJC. Un entraînement avec M.MELLET, est prévu avant le départ au TFJC, afin qu'il y est une entente et une cohérence de groupe. Le jour sera communiqué plus tard.

Nouvelle labellisation des Ecoles de Vélo, dossier a retourner au Comité Régional pour le 7 Juin.

Après discussion le déplacement se fera avec 12 compétiteurs.

S. PROCUREUR, demande la possibilité d'offrir des écharpes, aux compétiteurs pour la Championnat de Provence.

VTT – C. GAMBA, nous informe que la préparation avec les jeunes se déroulent parfaitement. Le CD 84, met à disposition leur véhicule pour le déplacement.

BMX – M. MARTINEZ, nous informe que l'épreuve de Tarascon s'est très bien déroulée. Le 21 Mai, auront lieu les Championnats de Provence à Pernes les Fontaines.

Le pilote Sylvain ANDRE (BC CAVAILLON), vainqueur de la 1^{ère} Manche des Championnats du Monde.

En ce qui concerne la fusion, une réunion BMX, avec son homologue M. BROCARD, aura lieu en Aout.

FEMININES – B. VENDELLI, est satisfaite de son déplacement avec les jeunes féminines, très bon comportement. Encore un peu juste au niveau national.

ARBITRAGE – MA. CANU, après une altercation avec M. COMBAZ, il semblerait que tout se déroule bien.

Licences : Petite info – On compte à ce jour moins 75 licences par rapport à 2016

M. CANFORA, nous informe qu'il a participé à une réunion de travail, sur le « programme de sponsoring participatif des clubs (sponso+). Le Comité Régional de Provence fait parti du groupe de pilotage.....

Fin de la réunion : 22 H 25